



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet 2022

Délibération n°53-2022
Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 30
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-deux, le cinq juillet, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Frédérique PARIS, Hugues CANTEL, Jocelyn COUASON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Pascal DIDTSCH.

Pouvoirs : Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Jérôme VARANGLE à Thierry JOSSE, Laure BONMARTEL à Françoise TURMEL, Chantal HERVIEU à Françoise ROUTIER, Julien LEFEVRE à Gérard LEMERCIER, Sébastien LERAT à Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC à Pascal GRIHAULT, François VANFLETEREN à Ulrich SCHLUMBERGER, Claire PITETTE à Ulrich SCHLUMBERGER, Simon JARAIE à Pascal DIDTSCH, Antonin PLANCHETTE à Pascal DIDTSCH.

Absent : Camille DAEL, Pierre JALET, Justine REPEL

Date de la convocation : 29 juin 2022

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

APPROBATION DU PROGRAMME DES PROJETS DE TRAVAUX

Exposé des motifs :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du territoire, la Ville de Bernay poursuit ses investissements, notamment dans le cadre de sa politique éducative et énergétique. Il est ainsi proposé d'engager les projets suivants pour les années 2022 et 2023 :

- La réfection de la toiture et isolation des combles de l'école maternelle Ferdinand Buisson
- Le changement des huisseries des écoles maternelles du Bourg-le-Comte et de Ferdinand Buisson

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le programme ci-joint ainsi que les plans de financements associés. Les projets pourront faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département de l'Eure et de l'Etat.

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis des membres de la commission « Développement Territorial Durable, Amélioration du cadre de vie, Tranquillité Publique » du 30 juin 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** les projets présentés en annexe et leurs plans de financements respectifs
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à solliciter les subventions mentionnées et signer tout document s'y référant.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 06/07/2022,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXE

Projets sollicitant des subventions

Projets	Montant HT	Plan de financement
Réfection de la toiture et isolation des combles de l'école maternelle Ferdinand Buisson	94 500€	Etat : 37 800€ Département : 37 800€ Ville de Bernay : 18 900€
Changement des huisseries des écoles maternelles du Bourg-le-Comte et de Ferdinand Buisson	65 247€	Etat : 26 099€ Département : 26 099€ Ville de Bernay : 13 049€